

## Les comptes publics français en 2015

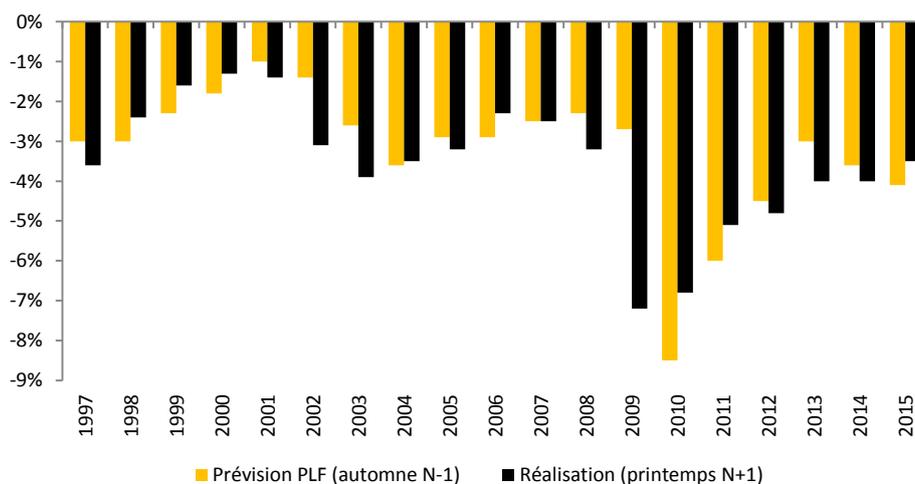
Vendredi 25 mars 2016

Le présent flash revient sur les résultats du déficit public de la France en 2015 et réalise un zoom sur l'évolution de la masse salariale publique.

### 1. - 3,5 % du PIB : un déficit public 2015 moins élevé que prévu en LFI (- 4,1 %)

En 2015, les administrations publiques (Etat, sécurité sociale, collectivités locales) ont connu un **déficit de 77,4Md€, soit 3,5 % du PIB<sup>1</sup>**, contre 4,0 % en 2014. Cette réduction du déficit repose une progression plus rapide des **recettes publiques** (+ 2,1 %) par rapport à celle des **dépenses** (+ 1,4 %). La croissance économique (+ 1,1 %) a soutenu les premières, même si les prélèvements (PO) ont augmenté moins vite que le PIB, d'où une **baisse du taux de PO** (de 44,8 % à 44,5 %). En dépenses, la décélération par rapport à 2014 (+ 1,4 %, contre + 1,8 %) s'appuie sur une contraction de 5 % de **l'investissement public** (notamment local), une nouvelle réduction (- 4,5 %) des **intérêts versés** en raison de la baisse des taux et une modération des **dépenses de masse salariale et de prestations sociales** (hors chômage). Par administration, l'amélioration est principalement imputable aux **collectivités locales** (qui ont fortement réduit leurs dépenses d'investissement) et, dans une moindre mesure, à la sécurité sociale. Après 95,3 % du PIB en 2014, la **dette publique** a atteint 95,7 % fin 2015.

Solde public, en % du PIB



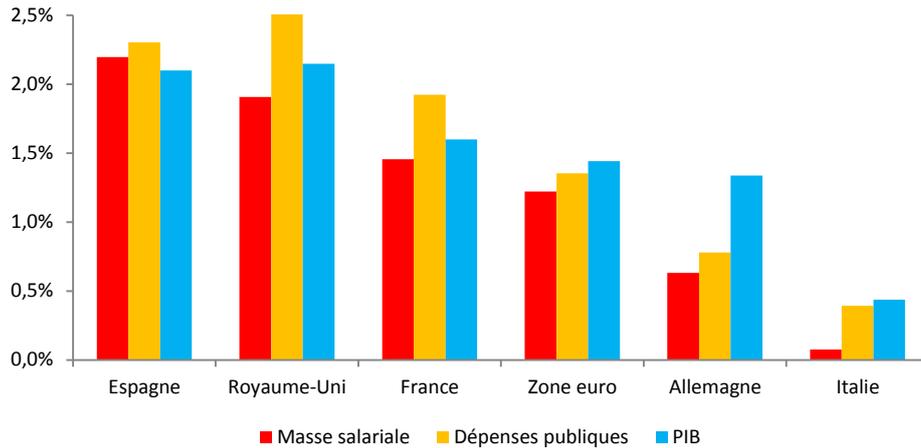
Source : Afep à partir d'INSEE et des PLF 1997 à 2015.

### 2. Zoom sur la masse salariale publique (I) : une comparaison européenne

Le débat sur les dépenses publiques tourne régulièrement autour de la question de la **masse salariale** de l'administration (i.e. nombre de fonctionnaires et contractuels x traitements versés). Représentant entre 17 % (Allemagne) et 25 % (Espagne) du total des dépenses avec une **moyenne** de la zone euro à **21 %**, son évolution au cours des 20 dernières années dans les principaux pays européens fait apparaître plusieurs faits saillants : 1) des taux de progression **très différenciés** (+ 0,1 % par an en Italie contre + 2,2 % en Espagne), 2) une évolution de la masse salariale **inférieure à celle de la croissance économique** (sauf en Espagne) mais également 3) **moins rapide que celle de l'ensemble des dépenses publiques**. En d'autres termes, si la masse salariale a contribué à la progression de la dépense publique, elle n'en est pas le facteur principal : à titre d'illustration, en France, les « **prestations et autres transferts** » (catégorie incluant les dépenses de pension, de maladie...) ont augmenté en moyenne de **2,5 %** par an entre 1997 et 2014, soit 0,6 point de plus que les dépenses publiques et un point de plus que la croissance du PIB.

<sup>1</sup> Comptes nationaux des administrations publiques, année 2015, Informations rapides du 25 mars 2015, INSEE. Les données et les ratios sont susceptibles d'être modifiés à l'occasion de la publication du compte de la Nation le 30 mai prochain.

**Evol. masse salariale publique vs dépenses publiques et PIB,  
Moyenne 1997-2014**

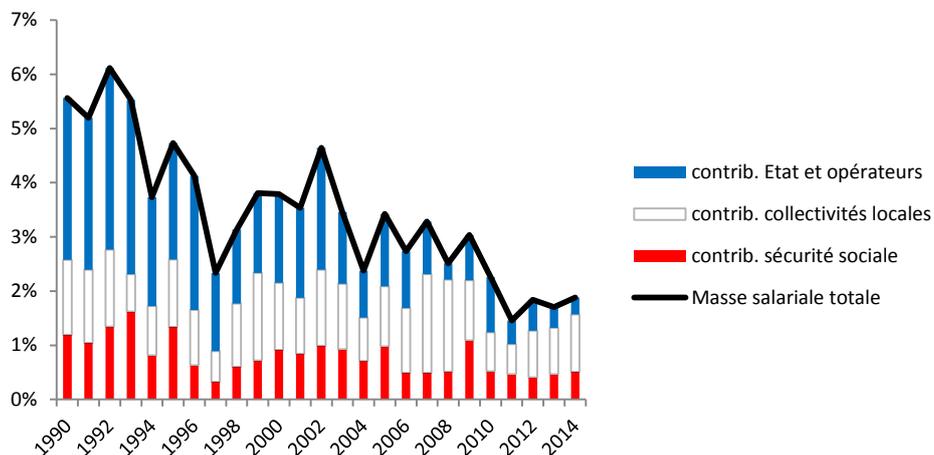


Source : calculs Afep à partir d'Eurostat. Taux exprimés en volume (valeur-déflateur PIB).

**3. Zoom sur la masse salariale publique (II) : une décomposition par administration**

Depuis 1990, on observe en France une tendance à la **décélération de la masse salariale publique**, dont le taux de croissance est passé de plus de 5 % (en valeur) en début de période à moins de 2 % depuis 2011. Cette évolution s'explique par une nette décélération de la masse salariale de **l'Etat** en lien avec des objectifs d'économies qui ont surtout concerné la sphère centrale. Aujourd'hui, l'Etat est le dernier contributeur à la hausse de la masse salariale publique, derrière les **collectivités locales** et la **sécurité sociale**. Alors qu'il représentait environ 60 % de la masse salariale totale en 1990, l'Etat compte désormais pour moins de la moitié et les collectivités locales pour 28 % (soit + 9 points par rapport à 1990 et même un doublement par rapport à la fin des années 70).

**Evolution de la masse salariale publique et contribution par sous-secteur**



Source : calculs Afep à partir d'INSEE. Taux exprimés en valeur.

\*\*\*

*Après avoir stagné entre 2013 et 2014, le déficit public a repris la trajectoire de redressement entamée en 2010. Il s'agit là d'une bonne nouvelle, renforcée par le fait que le déficit constaté est inférieur au déficit prévu. A - 3,5 % du PIB, le solde revient à un niveau proche de celui d'avant-crise : toutefois, la dette publique a progressé de 67 % dans l'intervalle, rappelant le besoin de poursuivre la consolidation budgétaire. A cet égard, le programme de stabilité qui sera présenté à la mi-avril constitue une étape très importante sur le chemin du retour à l'équilibre. La maîtrise de la dépense demeure une priorité pour l'ensemble des sous-secteurs, en particulier pour les collectivités locales (le « cycle électoral » consistant à réduire fortement les investissements juste après les élections ne pourra jouer chaque année).*